

Bibliothèque municipale de Champlain

Ouverture de la bibliothèque au public

À compter du samedi 24 juillet, la bibliothèque municipale de Champlain sera accessible au public.

Il sera **obligatoire** de suivre ces consignes;

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN TOUT TEMPS

(Pour les enfants de 2 ans à 12 ans, il n'est pas obligatoire mais recommandé)

LAVAGE DES MAINS À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE DU LOCAL

GARDEZ UNE DISTANCIATION DE 2 MÈTRES AVEC LES AUTRES PERSONNES

Pour la circulation entre les rayons, des **flèches** ont été marquées au sol pour favoriser la distanciation. Nous vous prions de suivre le sens des flèches et d'attendre si une personne se trouve déjà dans la section qui vous intéresse. Vous devez déposer vos livres à retourner dans un **bac en plastique** devant le comptoir de prêt.

Pour emprunter vos livres, vous devez vous positionner dans un **espace marqué au sol** et déposer vos documents sur le comptoir.

Quand vos prêts seront enregistrés, vous devrez quitter le local pour favoriser l'accès aux autres usagers.

Dans le cas d'une trop grande affluence, nous nous réservons le droit de limiter l'accès du local aux usagers. Vous devrez attendre à l'extérieur.

Pour les personnes qui désirent continuer à être servies à l'entrée du local, le système de prêts sans contact avec réservation sera encore valide.

Le maximum d'emprunt est de 5 livres ou revues

Site internet : biblietcie.ca

Courriel : biblio005@reseaubibliocqlm.qc.ca